

Relevé des décisions du Président  
Prises en vertu de la délibération n° 110/2021 portant délégation de pouvoirs de  
l'organe délibérant au Président  
(Article L. 5211-10 du Code général des collectivités territoriales)

Décision n° 121/2023 *en cours*

Décision n° 01/2024 portant attribution d'un marché sans publicité ni mise en concurrence portant renouvellement du contrat de services du profil acheteur Marco AW Solutions externalisation de services applicatifs pour une durée de 3 ans à compter du 26 janvier 2024 et un montant annuel de 1 272,00 € HT